ISSN: 2992-1228 & EISSN: 2992-1287 https://asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/951

Revue de Didactique, Linguistique et Traduction

The oblivion of understanding:
For a linguistics of comprehension and recall

Omar Loukili
Professeur dans le secondaire (Lycée): P. Cézanne, Aix En Provence, France
loukili.omar@orange.fr
0009-0002-8213-2180

Highlights

- This article reverses the traditional linguistic perspective by granting priority to comprehension over expression.
- It proposes to redefine language not as a system of signs, but as an order of « good terms » that can be reactivated through a method of « recall ».
- By diagnosing how terms like communication and interlocutor embed a bias towards expression, it establishes terminological rigor as a condition for justice and true understanding.

To cite this paper: Omar Loukili. (2026). L'oubli de comprendre : Pour une linguistique de la compréhension et du rappel. *Revue de Didactique, Linguistique et Traduction,* 4(01), pp. 78-99. **DOI : https://doi.org/10.5281/zenodo.21141493**

Informations

Recieved
26/04/2026

Accepted
05/06/2026

Published
30/06/2026

Keywords

Linguistics of comprehension
Good term
Recall
expression
Comprehension
Semantic order
Etymology

Revue de Didactique, Linguistique et Traductionpublish under la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International.

Abstract

This article proposes a refoundation of linguistics by reversing the epistemological bias that has, since Saussure, prioritized expression over comprehension. The central argument identifies a pervasive prejudice in modern linguistics: the systematic privileging of the signifier (expression) at the expense of the signified (meaning). This bias is not merely theoretical but is inscribed in the very vocabulary of the discipline. Words such as communication (reduced to transmission), interlocutor (defined only in relation to the speaker), and sign (which, in common usage, evokes a formal, acoustic image) subtly orient linguistic analysis toward the study of forms and away from the study of sense. The article demonstrates that even Saussure, despite his awareness of this terminological pitfall and his search for a more balanced term like sème, remained trapped within the expressive paradigm of his era.

To overcome this, the article proposes a radical shift: defining language not as a system of arbitrary signs, but as an order of good terms. This redefinition is grounded in the observation of the natural primacy of comprehension, a child listens and understands long before they can speak. A « good term » is defined in direct opposition to the Saussurean sign. While the sign is negative, relative, and oppositive, the good term is positive (it signifies by itself), absolute (its value is intrinsic), and, most importantly, an appeal (it calls forth a reality that must respond to it). This concept of the "appeal" inverts the classical Aristotelian definition of truth: truth is no longer the conformity of discourse to reality, but the conformity of reality to the term that calls it.

The article then develops the practical method of this new linguistics: recall. Recall is not a prescription for how one should speak, but an operation of comprehension. It is an archaeological effort to reactivate the just terms that usage has obscured. This method is illustrated through a series of revealing etymological examples:

- Replacing virtue with the positive and universal term courage.
- Distinguishing between the world of things and the world of graces.
- Shifting from consuming to restoring oneself.

These examples demonstrate that language is not a neutral tool but an instrument of judgment. Consequently, the article establishes a profound ethical dimension to linguistics. To speak is to pronounce a verdict; using a « bad term » is not a mere error but an act of abdication, a relinquishing of one's responsibility. The article concludes by positing that terminological rigor is a fundamental condition for justice. By tracing the shift from hearth (which implies destruction) to home or dwelling (which implies protection and stability), the author offers a final metaphor: the language of comprehension is a house with walls, a domicile where meaning is stable and inhabitable, in contrast to the language of expression, which is an open, unprotected space where meaning is consumed and lost. This refoundation thus transforms linguistics into a moral science, an ongoing discipline of vigilance whose aim is to make possible an equitable judgment, a shared understanding, and true speech.

L'oubli de comprendre

Pour une linguistique de la compréhension et du rappel

Résumé

Cet article propose une refondation de la linguistique à partir d'un renversement de perspective : accorder l'antériorité à la compréhension plutôt qu'à l'expression. Partant du constat que la linguistique moderne, depuis Saussure, a privilégié le signifiant au détriment du sens, il identifie dans ce biais un préjugé épistémologique profond, inscrit dans le vocabulaire même de la discipline, communication, interlocuteur, signe, parole. En proposant de définir la langue non comme un système de signes, mais comme un ordre des bons termes, l'article développe une méthode, le rappel, qui consiste à réactiver les termes justes que l'usage a obscurcis. Cette méthode est illustrée par une série d'exemples étymologiques et prolongée par une réflexion éthique : si les mots sont des jugements, la rigueur terminologique est une condition de la justice.

Mots clés linguistique de la compréhension ; bon terme ; rappel ; expression ; compréhension ; ordre sémantique ; étymologie.

Introduction

La remarque formulée par certains philosophes médiévaux, comme Abû Hayyân, sur la difficulté de parler du langage et, par conséquent, de l'étudier scientifiquement, qui notent que « Faire un discours sur le discours est chose compliquée » (Abû Hayyân al-Tawḥîdî, 2005 : 249), trouve, selon nous, son origine dans le caractère profondément familier de cet objet. En effet, rien n'est plus quotidien pour l'être humain que la langue, qu'il utilise constamment et dans toutes les circonstances.

1.1. Un paradoxe fondamental

Cet aspect révèle un véritable paradoxe : comment expliquer la difficulté à étudier le langage, alors que l'être humain en fait un usage d'une apparente facilité ? Tous les êtres humains accèdent naturellement à cet instrument et démontrent une grande habileté dans son utilisation. Pourtant, transformer cette pratique quotidienne en objet d'étude exige une mise à distance et un regard neuf, difficilement réalisables lorsqu'il s'agit du langage. Cette proximité devient un obstacle majeur : l'utilisateur inconscient de la complexité de l'outil réduit le langage à sa fonction utilitaire, le rendant transparent.

1.2. Lien entre pratique et théorie

Les deux phénomènes sont intimement liés. C'est précisément parce que l'être humain éprouve des difficultés à parler du langage que la constitution de la linguistique comme science a été tardive. La linguistique, en tant qu'ensemble d'énoncés sur la langue, se heurte à cette difficulté : comment formuler des propositions objectives sur un objet qui se confond avec l'acte même de le décrire ? L'être, en quelque sorte, se confond avec son dire. Contrairement à d'autres disciplines, où l'objet d'étude est distinct du sujet qui l'analyse, le langage est à la fois l'outil et la matière de la réflexion. Cette circularité explique pourquoi son étude scientifique a mis plus de temps à émerger.

1.3. Conséquences épistémologiques

Cette transparence apparente du langage n'est pas sans conséquences. Elle peut masquer son rôle central dans les difficultés intellectuelles ou même existentielles de l'être humain. Loin d'être un simple outil neutre, le langage structure notre pensée, nos relations sociales et

notre perception du monde. Son étude exige donc de surmonter ce paradoxe : prendre conscience de ce qui, précisément, échappe à la conscience.

2. Les présupposés et préjugés en linguistique

Si nous adoptons la définition que la grammaire contemporaine donne de la linguistique : « étude scientifique du langage et des langues » (Arrivé et al., 1986 : 382), nous pouvons, à travers les trois mots clés de cette définition, prendre conscience de la difficulté sous-jacente. L'une des conditions de la scientificité d'un savoir réside dans la prise de conscience de son objet (comme le suggère l'étymologie même du mot « science », lié à « conscience »), ce critère s'avère particulièrement difficile à satisfaire dans le cas du langage. Du fait de sa familiarité, le savoir que l'être humain possède de la langue relève en grande partie d'un savoir latent, c'est-à-dire intégré, automatisé, mais rarement explicité ou questionné. Ce savoir implicite se manifeste sous forme de présupposés et de préjugés qui conditionnent la démarche scientifique et en influencent les résultats. Avant même d'analyser le langage, le chercheur est déjà porteur de jugements préétablis, souvent hérités de l'usage quotidien ou de traditions intellectuelles. Il est malaisé de se défaire de ces a priori, car leur nature, à la fois invisible et ancrée dans la pratique, empêche le discours linguistique d'atteindre une pleine objectivité.

Les présupposés et les préjugés ne sont pas des idées abstraites : ils s'incarnent dans les mots. Pour cette raison, il est difficile de s’en rendre compte. La personne qui en est victime n'a pas conscience de l'erreur de son jugement précisément parce qu'elle ignore que ce sont les termes qu'elle emploie qui le constituent. Les « faux jugements » d'une personne influencée par des présupposés sont ainsi le reflet de son propre lexique, qui lui sert à la fois d'outil et de norme. Les mots, à la fois loi (cadres de pensée) et lexique (outils d'expression), deviennent les vecteurs de ces distorsions. Ainsi, les présupposés, parce qu'ils sont à la fois inconscients et incarnés dans le lexique, risquent de fausser notre réflexion en se présentant comme des vérités évidentes, alors qu'ils ne sont que des héritages non questionnés.

Les sciences humaines, en tant que langages de spécialité, ne sont pas exemptes de ce problème. Comme le note Michel Arrivé, « les vocabulaires techniques des sciences présentent, à un degré atténué, les mêmes défauts que le lexique dans son ensemble »(Arrivé et al., 1986 : 625). Il est ardu, voire impossible, de purger totalement des champs comme la linguistique de ces biais, d'autant qu'ils bénéficient de la force de l'usage et de la tradition. Saussure lui-même n'était pas aveugle à cette difficulté. Dans ses notes, on trouve cette remarque prophétique : « Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du mot comme principal perturbateur de la science des mots » (Saussure, 1972 : 12). Cette phrase montre que Saussure avait pleinement conscience du paradoxe évoqué en introduction : comment faire une science des mots avec des mots que ce soit en tant que catégorie ou entité linguistique?

3. L'antériorité de l'expression et ses indices

Parmi les présupposés linguistiques les plus ancrés figure l'antériorité accordée à l'expression au détriment de la compréhension. Le langage remplit deux fonctions essentielles : exprimer (parler, écrire) et comprendre (écouter, interpréter). Pourtant, la société moderne valorise systématiquement la première. Ce préjugé est si profond que la personne contemporaine estime n'exister pleinement que par la prise de parole, acte perçu comme fondateur de son identité. Cette idée est illustrée de manière frappante par le titre d'un ouvrage

de Jean-Pierre Verret : *Je parle, donc je suis* (Verret, 2014). En écho au cogito cartésien, cette formule réduit l'existence à l'acte d'expression.

3.1. Les indices de la primauté de l'expression

Cette antériorité accordée à l'expression se manifeste à plusieurs niveaux. Dans le lexique quotidien, cinq mots français révèlent cette orientation. Le mot *communication*, bien que le terme implique théoriquement un échange, est réduit dans l'usage courant à « transmettre » ; il ne signifie jamais « comprendre » seul. Le mot *interlocuteur* définit l'auditeur par rapport au locuteur, comme s'il n'avait d'existence que comme récepteur passif. Le mot *enseignant*, construit sur « signe », renvoie à l'expression, donner des signes, alors que la fonction première de l'enseignant est d'expliquer, c'est-à-dire de faire comprendre.

Dans les institutions, la maîtrise de la langue, objectif central de l'école, est entendue comme « savoir parler » et jamais comme « savoir écouter ». La réforme du Bac en France, avec son Grand Oral, consacre cette priorité : l'évaluation finale ne teste pas la compréhension, mais la capacité à s'exprimer sous pression. Dans les théories linguistiques, la linguistique moderne, en définissant la langue comme « un système de signes » (Saussure), a renforcé ce biais. Le signe est souvent associé à sa dimension formelle (signifiant), reléguant la compréhension (signifié) au second plan. Certains courants poussent cette logique jusqu'à parler de « linguistique du signifiant » (Journée d'étude « La linguistique du signifiant », Rouen, 2014), comme si le sens n'était qu'un épiphénomène.

3.2. Un déséquilibre fondateur en linguistique

La linguistique moderne s'est constituée par un basculement épistémologique : elle a remplacé l'étude de la langue comme nomenclature par celle d'un système de signes. Ce glissement du nom vers le signe a eu un effet pervers : en adoptant le signe comme unité d'analyse, la discipline a involontairement privilégié l'expression (le signifiant) sur la compréhension (le signifié). Comme le soulignent les rédacteurs du *Cours de linguistique générale*, le terme « signe » évoque d'abord, dans l'usage courant, une « image acoustique » c'est-à-dire sa dimension *formelle* (sonore ou graphique) (Saussure, 1972 : 98). Saussure lui-même a déploré ce déséquilibre. Conscient de ce risque, il rejette les termes *vocable* ou *mot*, jugés trop centrés sur le signifiant, et cherche en vain un terme capable de maintenir l'équilibre entre les deux faces du signe.

3.3. Un choix terminologique problématique

Saussure envisage ainsi un autre terme, *sème*, dont il souligne la supériorité : « le mot de sème écarte, ou voudrait écarter, toute prépondérance et toute séparation initiale entre le côté vocal et le côté idéologique du signe. Il représente le tout du signe, c'est-à-dire signe et signification unis en une sorte de personnalité » (Saussure, 2002 : 104-107). Mais ce terme est resté lettre morte, non parce qu'on aurait trahi Saussure, mais parce que le moment n'était pas venu pour une linguistique de la compréhension.

3.4. Le mot parole : une brève histoire des hésitations de la linguistique

Le mot *parole* constitue à lui seul une brève histoire de la linguistique et de ses hésitations. Avant d'être un terme linguistique, ce mot se trouve avec la même richesse dans le langage parlé, notamment dans l'expression « donner sa parole » pour signifier « promettre, s'engager à dire vrai ». Étymologiquement, *parole* est le même mot que *parabole* : c'est une *paraula* après la chute du *b* de *parabola*. Ce mot signifie *comparaison*. C'est le latin

chrétien qui lui a conféré un lien avec le langage. Sans cette dimension religieuse, il est impossible de comprendre la relation entre la parabole et la parole : parler au sens évangélique, c'est s'exprimer par parabole. La parabole du Christ devient par glissement sémantique la parole du Christ. Dans les langues sémitiques, le mot arabe *mathal*, équivalent de l'hébreu *mâshâl*, signifie à la fois équivalent, proverbe et métaphore, ce qui confirme cette parenté. Le mot *parole*, avec ce nouveau sens, a supplanté dans toutes les langues romanes, sauf le roumain, le latin classique *verbum*.

Nous pensons que c'est le préjugé de l'antériorité de l'expression sur la compréhension qui permet de voir dans l'engagement une parole donnée et non pas une parole reçue. Si l'on envisage les choses du point de vue contraire, il serait plus logique de concevoir l'engagement comme une parole reçue. La naissance d'un individu dans une société qui parle une langue définie peut être interprétée comme l'acte d'accepter ce qui lui a été donné : cette parole saisie, captée, prise et comprise constitue l'engagement fondamental vis-à-vis du groupe. Prendre et comprendre sa langue est un pacte fondamental par lequel l'individu s'engage à respecter ce qu'il a accepté de prendre. Par l'acte de prendre et de comprendre sa parole, la personne qui reçoit sa langue s'engage à tenir sa parole et être fidèle à son engagement. L'être humain est responsable de ce qu'il a compris.

3.5. Ces mots constituent de véritables préjugés

En adoptant les mots *communication*, *interlocuteur*, *enseignant*, *discours* et *donner sa parole* avec le sens que l'usage leur a imprimé, on adopte sans le savoir une orientation qui fait de l'expression la fonction la plus importante de la communication. On adopte une position fausse qui confisque toute réflexion et toute chance d'aboutir à un résultat juste.

3.6. Expression vs compréhension : deux points de vue fonctionnels

Le choix du point de vue adopté, privilégier l'expression, comme cela a été fait traditionnellement, ou la compréhension, comme nous le préconisons, change radicalement la perspective. Si l'expression est considérée comme essentielle, la compréhension est reléguée au rang de simple rebroussé-chemin de l'expression : comprendre reviendrait à inverser le processus d'expression. Cette vision occulte l'originalité et la spécificité de la compréhension. En second lieu, le choix du point de vue fonctionnel a une incidence directe sur la définition même de l'objet étudié. La langue sera inévitablement définie différemment selon que l'on privilégie l'expression ou la compréhension. C'est précisément parce que l'expression a été historiquement favorisée que la langue est souvent présentée comme un instrument de communication et un système de signes.

Attribuer une fonction à un objet, c'est le nommer, et le nommer, c'est le définir. Désigner la compréhension comme fonction principale de la langue revient à lui attribuer un nom constitutif. Tout comme un sécateur est nommé ainsi en raison de sa fonction de couper, la définition de la langue dépend du nom qui lui est attribué, lequel est déterminé par la fonction qu'on lui assigne. La grammaire générative illustre cette tendance à privilégier l'expression. Pourtant, si, comme le suggère Francis Wolff dans *Dire le monde* (Wolff, 1997), dire le monde, c'est le créer, alors aucune personne dotée de raison ne peut prétendre être à l'origine d'une telle création. En revanche, comprendre implique, comme le suggère l'étymologie du mot, donner. La langue est donc l'instrument de la compréhension des données : elle permet de comprendre ce qui a été donné, et non de le créer.

3.7. La distinction langue vs discours : relecture critique de Saussure

La distinction *langue / parole* est cardinale pour la linguistique d'inspiration saussurienne. Selon C. Normand, elle constitue l'une des pierres angulaires de la linguistique saussurienne : elle permet non seulement de « définir le champ de la linguistique, mais également de construire les moyens d'y opérer » (Saussure, 2002). Cependant, cette distinction représente également la pierre d'achoppement de nombreuses lectures de Saussure, en raison du flou et de l'incertitude qui l'entourent.

La linguistique du signifiant considère que la parole s'oppose à la langue parce qu'elle envisage les phénomènes linguistiques du point de vue de l'expression. Depuis le *Cours de linguistique générale*, les linguistes distinguent ainsi la langue comme « fait social » (Normand, 1978 : 67) et la parole comme manifestation individuelle de la langue. La langue peut ainsi être comprise comme une parole potentielle partagée par la collectivité, tandis que la parole désigne l'utilisation concrète que chaque individu fait de la langue. Du point de vue de la science, cette position n'est pas entièrement satisfaisante. Le conventionnalisme comporte, comme le note C. Normand, une contradiction dans la mesure où il ne parvient pas à intégrer pleinement le changement linguistique. Rattacher la linguistique à la sémiologie revient à lui assigner une place au sein d'un ensemble plus large de systèmes de signes. Pourtant, la langue n'est pas un système de signes comme les autres : elle est le système qui rend possible tous les autres.

La distinction *langue / parole* et ce qu'elle recouvre apparaissent ainsi comme la conséquence de certains présupposés concernant la nature et la fonction du langage. Le mot *parole*, de même origine que *parler*, indique déjà l'ancrage théorique du couple : les phénomènes linguistiques sont envisagés du point de vue de l'expression. Dans la perspective d'une grammaire de la compréhension, il conviendrait de rechercher un terme plus adéquat. Le terme *parole* a d'ailleurs été critiqué par Guillaume, qui écrivait : « Pernicieux à la linguistique ont été la notion et le terme de parole » (Guillaume, 1958). Sa proposition de substituer *discours* au terme *parole* a été mieux acceptée par les linguistes, si bien que le discours guillaumien a progressivement supplanté la parole saussurienne.

Le mot *discours* présente deux caractéristiques complémentaires. D'une part, il est étroitement lié au sens, puisqu'il suggère l'idée de courir dans tous les sens, il a l'avantage d'exprimer les phénomènes du point de vue de la compréhension. En remplaçant la parole par le discours, on change de paradigme : l'expression devient une compréhension. D'autre part, le discours comporte un caractère négatif structurel : par son étymologie même, il porte l'idée d'un ensemble d'erreurs, d'un désordre sémantique inéluctable.

Par ailleurs, le mot *langue* désigne d'abord un organe appartenant aux individus. Le groupe, à proprement parler, ne possède pas d'organe langue : son application au collectif relève d'un usage métaphorique. Il est en effet illusoire de considérer que le groupe possède une langue ou une voix : il ne peut s'adresser à nous qu'à travers le voile d'une langue ou d'une voix individuelle. La langue du groupe est en réalité la langue d'une personne dans laquelle peuvent se reconnaître d'autres membres de ce groupe. Guillaume remarque par ailleurs que la relation *langue / parole* est plus complexe qu'on ne le pense. La langue, avant de devenir « parole effective », passe par l'étape de la « parole idéelle », ce que l'être humain a compris. Langue et parole ne constituent donc pas deux systèmes autonomes : elles représentent les deux faces d'un système unique, le langage.

Comme le montre Rastier (Rastier, 2005 : 31-45), aucune théorie linguistique n'est véritablement parvenue à résoudre le problème de l'articulation entre la grammaire et les productions linguistiques qu'elle règle, qu'on la formule comme rapport entre puissance et acte chez Aristote, entre *energeia* et *ergon* chez Humboldt, ou entre compétence et performance chez Chomsky. Si l'on prend réellement au sérieux cette interdépendance entre langue et discours, parler d'une linguistique de la langue et d'une linguistique de la parole apparaît contradictoire. Du point de vue du sens, la langue constitue l'ensemble des termes et possède une fonction taxinomique. Le discours désigne le déplacement entre les termes, sans distinction de leur nature. Sémantiquement, le discours représente le mauvais sens : il est une métaphore d'un sens qui court dans toutes les directions parce qu'il ne sait pas où il va. En cela, il s'oppose à la logique, qui représente l'expression du bon sens. Le mot *discours* présente un intérêt particulier en ce qu'il met l'accent sur la dimension du parcours. Issu du latin *discursus*, il renvoie à l'idée de cheminement et de progression. Il s'oppose ainsi à la notion de terme, qui suggère un aboutissement.

3.8. Saussure et le préjugé de l'expression

L'image d'un Saussure ayant délibérément « choisi le signe contre le sens » mérite d'être nuancée. Les manuscrits révèlent une pensée plus complexe, plus hésitante, plus consciente des limites de son propre outillage conceptuel. Malgré sa lucidité, Saussure reste prisonnier du cadre qu'il contribue à fonder. Le préjugé de l'antériorité de l'expression sur la compréhension n'est pas une erreur individuelle : c'est un préjugé d'époque. Comme le montre François Dosse dans son *Histoire du structuralisme* (Dosse, 1991 : 68), le structuralisme a retenu du *Cours* ce qui allait dans le sens d'une « science du signe », reléguant la question du sens au passé métaphysique, radicalisant ainsi une orientation que Saussure lui-même n'avait pu dépasser.

Saussure, malgré ses réserves contre le mot « mot » et « signe », n'a pas mené cette réflexion à son terme. Il est resté prisonnier du préjugé de son époque : l'antériorité de l'expression sur la compréhension. La voie que nous proposons ne consiste pas à se méfier de tout mot comme si le langage était par essence un obstacle, mais à distinguer les mauvais termes, qui introduisent des présupposés et des biais, et les bons termes, qui au contraire stabilisent le sens et permettent à la science de se constituer sur des bases solides. Cette approche n'est possible que si nous envisageons le langage du point de vue de la compréhension en lui donnant l'antériorité sur l'expression. Ainsi, la linguistique moderne, en privilégiant le signifiant et l'expression, a non seulement occulté le signifié, mais aussi ***inversé l'ordre naturel des choses***. Pourtant, l'observation la plus élémentaire le montre : ***avant de parler, l'être humain écoute***. Avant de produire un signe, il en saisit le sens. Cette antériorité de la compréhension, que nous allons maintenant établir, n'est pas une hypothèse parmi d'autres : c'est le fondement même de toute activité linguistique, et donc de la science qui l'étudie.

4. L'antériorité de la compréhension

Les faits militent en faveur de l'antériorité de la compréhension. Le contact de l'être humain avec le langage se fait d'abord comme auditeur, et non comme locuteur : un bébé entend parler bien avant de pouvoir parler lui-même. Le proverbe « Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler » renferme une sagesse populaire que l'on peut paraphraser ainsi : réfléchis avant de parler. En disant cela à quelqu'un, on l'invite en réalité à comprendre avant de s'exprimer. En remplaçant le mot *étude* par *compréhension* dans la définition de la linguistique donnée par la grammaire d'aujourd'hui, nous prenons conscience

de plusieurs choses. D'abord, la compréhension du langage n'est pas chose aisée, car nous cherchons, à travers l'étude de la langue, à comprendre l'outil que nous utilisons habituellement comme moyen de compréhension. Il y a une dimension métalinguistique dans cette opération, comme l'a bien saisi le philosophe musulman Abû Hayyân en disant qu'il est difficile de discourir sur le discours.

Si l'étude est synonyme de compréhension, alors la linguistique, qui est l'étude scientifique des langues et du langage, doit adopter le même point de vue. En accordant l'antériorité à l'expression au détriment de la compréhension, l'être humain se trompe, puisque l'étude signifie précisément la compréhension. En tant qu'étude, la linguistique doit être fondée logiquement sur l'antériorité de la compréhension. Le point de vue contraire signifierait tout simplement que la linguistique n'est pas une étude, qu'elle n'est pas une compréhension. La logique et le respect des mots imposent l'antériorité de la compréhension. On peut, conformément à cette logique, envisager de subordonner l'expression à la compréhension. Le discours ne constitue pas une simple extériorisation de contenus préalablement constitués ; il peut être compris comme la mise en forme d'une compréhension. Parler revient alors moins à produire des énoncés qu'à manifester la manière dont le locuteur a saisi ce dont il parle.

Cette conception a des implications pour la manière d'envisager l'activité d'enseignement. Enseigner ne consiste pas uniquement à transmettre des contenus, mais à orienter la compréhension. Le discours de l'enseignant ne se réduit pas à un apport d'informations : il vise à rendre explicite un certain mode de saisie du sens et à en guider l'appropriation. Dans cette perspective, la fonction pédagogique peut être rapprochée de celle du précepteur, entendu non comme celui qui dispense un savoir constitué, mais comme celui qui précède dans la compréhension et en rend le cheminement accessible. L'acte d'enseigner consiste ainsi moins à donner qu'à montrer comment comprendre**. Il montre comment prendre ce qui a été donné. Il montre comment comprendre les données.**

4.1. La communication comme jugement

Par la communication, qu'il s'agisse d'expression ou de compréhension, l'être humain juge le monde et se juge lui-même. La manière de rendre justice diffère selon que l'on accorde l'antériorité à l'expression ou à la compréhension. Dans le premier cas, le jugement est rendu d'avance : c'est un préjugé. Le locuteur n'est alors pas responsable de son jugement : il n'est que le porte-voix d'une instance qui a prononcé ce jugement au préalable. Dans le second cas, les choses sont différentes, car le jugement relatif à la compréhension intervient après l'opération de compréhension et engage pleinement la responsabilité du locuteur.

4.2. Quand les mots deviennent des lois

Cet acte essentiel de la communication, l'être humain l'a perdu de vue en raison de la sécularisation du vocabulaire. Pourtant, cette dimension ontologique reste perceptible pour qui est attentif au sens. Dans les langues indo-européennes, Benveniste a signalé la corrélation entre le dire et la loi : les mots *loi* et *lexique* partagent la même étymologie ; chaque mot est une loi, et chaque phrase est une sentence. Dans les langues sémitiques, l'accent est mis sur l'écrit : le mot *mektoub*, qui signifie *destin*, désigne ce qui a été consigné par écrit et auquel on ne peut échapper, équivalent du *fatum* latin, issu de *fari*.

4.3. La vérité comme nécessité éthique et épistémologique

Pour cette raison, la vérité dans le langage est une nécessité. Dire vrai n'est pas un luxe, mais une exigence éthique et épistémologique. Puisque la loi et la sentence sont des jugements, ils doivent être fondés sur un dire vrai. Le verdict ne peut être rendu qu'une fois la compréhension accomplie, et non avant. Personne ne veut être condamné pour les propos des autres, et toute personne dotée d'un minimum de bon sens veut être jugée pour ce dont elle est elle-même responsable. En définitive, elle veut être jugée par ce qu'elle a compris et pris pour elle-même.

4.4. Critique d'Aristote et de l'arbitraire du signe

Notre position s'écarte ici de celle d'Aristote, pour qui la vérité n'engage que la proposition et non le mot pris isolément (Aristote, 2004 : 90). Cette limitation du vrai au niveau de l'énoncé a eu des conséquences durables : elle a rendu acceptable, en amont de toute proposition, une relation mot-chose tenue pour arbitraire, c'est-à-dire ni juste ni injuste par elle-même. Or si le bon terme est un appel, comme nous allons le voir et s'il convoque une réalité qui lui répond, alors la justesse est d'abord affaire de mot, avant d'être affaire d'énoncé. On ne peut pas fonder une proposition vraie sur des termes qui ne sont pas justes : le désordre sémantique précède et conditionne le désordre logique. Dire vrai commence donc avant la proposition. Cela ne revient pas à nier la distinction aristotélicienne, mais à en déplacer le seuil : la vérité ne commence pas là où Aristote la fait commencer.

5. La métaphore de la langue et la linguistique du sens

L'analyse de l'usage des termes fondamentaux révèle que la langue ne se réduit pas à un simple système de signes : elle est porteuse de sens et de présupposés. Le mot *langue* illustre parfaitement cette idée. Traditionnellement, le terme a été interprété par métonymie : la langue, organe de la parole, aurait donné son nom au système linguistique (Dumarsais, 1988 : 86). Cette lecture, centrée sur l'expression phonique, reste partielle, car elle ignore la dimension sémantique et cognitive du langage.

5.1. La langue comme instrument de discernement

Si l'on envisage le mot *langue* comme une métaphore plutôt qu'une métonymie, sa fonction s'étend : la langue-organe distingue les saveurs, opérant une première classification des objets et des expériences ; par analogie, la langue comme idiome permet à l'être humain de distinguer le bon sens du mauvais sens, c'est-à-dire de percevoir et d'organiser le monde selon des critères de signification. Cette perspective fonde une linguistique de la motivation, où le langage est envisagé comme outil de compréhension, et non uniquement comme instrument d'expression.

5.2. Implications pour la linguistique scientifique

Si la linguistique doit étudier la langue en tant qu'objet, elle ne peut le faire sans intégrer cette dimension sémantique. Le vocabulaire d'une langue ne peut être traité de manière homogène ; il doit être classé selon sa valeur positive (bon sens) ou négative (mauvais sens). La distinction entre bon et mauvais terme devient un critère méthodologique pour corriger les biais sémantiques dans le discours et restaurer le sens juste.

5.3. La métaphore comme fondement de la compréhension du sens

À la difficulté fondamentale de parler du langage avec le langage s'ajoute un obstacle spécifique à la linguistique de la compréhension : les outils conceptuels dont dispose le linguiste ont été forgés dans le cadre d'une linguistique de l'expression. Analyser le langage du point de vue de la compréhension en recourant à ces mêmes outils revient à reconduire, à son insu, le préjugé que l'on cherche précisément à corriger. C'est pourquoi la linguistique a été, et reste en général, formelle : la formalisation offre une apparente neutralité qui dispense de choisir entre expression et compréhension, tout en privilégiant silencieusement la première.

Des courants comme la sémantique cognitive, la pragmatique ou l'herméneutique ont produit des analyses remarquables et souvent décisives sur des points précis, ils ne sont pas à écarter. Mais leurs apports restent tributaires d'un cadre construit du point de vue de l'expression : ils en corrigent certains effets sans en questionner le présupposé fondamental. Fonder une linguistique de la compréhension exige donc davantage qu'un déplacement d'accent : elle impose l'établissement d'un nouveau cadre et la construction de nouveaux outils. Ce n'est pas là un luxe théorique, mais une nécessité logique car on ne peut corriger un préjugé avec les instruments qu'il a lui-même produits.

Ainsi, la langue qui a été envisagée comme métonymie dans la linguistique de l'expression, est envisagée différemment dans une linguistique de la compréhension. Elle est une métaphore. La métaphore a été traditionnellement définie comme un dépassement parce que le sens a été envisagé du concret vers l'abstrait. L'abstrait ne peut contenir le concret. Cette idée de dépassement se trouve également en arabe. La métaphore est connue sous le nom de *majâz*. Ce dernier mot dérive de *j w z* qui exprime le dépassement et l'action d'aller au-delà. Basculer de l'expression à la compréhension exige de parler du sens. Le sens est une notion abstraite, d'où la difficulté de faire une linguistique de la compréhension. Pour parler du sens, il faut recourir à la métaphore, à condition de la définir non pas comme un dépassement (*majâz*) mais comme un fondement (*mathal*). Le bon sens serait en effet de la définir comme fondement. Le sens va de l'abstrait vers le concret. L'abstrait est *comme* (*mithl* en arabe) le concret. À son tour, le concret est *modèle* (*mathal* en arabe) pour l'abstrait.

Ce mot de *mathal* est le mot le plus ancien pour désigner la métaphore. C'est le mot qui se trouve dans le Coran, non pas celui de *majâz ou isti'âra*. Le mot coranique *mathal* a été évincé au profit de *majâz et isti'âra*, alors même qu'il est le terme qui imprime le bon sens du fonctionnement de la métaphore. **Car ce n'est pas seulement la définition de la métaphore qui a changé : c'est le mot lui-même. La linguistique de l'expression n'a pas simplement mal compris la métaphore ; elle a changé le mot pour imposer sa conception. Et ce changement n'est pas innocent : *majâz* contient dans sa racine (*j w z*) l'idée de dépassement, d'aller au-delà — exactement ce que nous récusons.** Le concret est un *mathal* pour l'abstrait. Le *majâz*, par contre, pousse le sens dans le sens contraire. La métaphore ainsi définie comme fondement est le mécanisme qui rend l'abstrait accessible au sens en le fondant sur le concret. La métaphore n'est pas un ornement. Elle introduit la métaphore de la langue sur le modèle de l'organe comme discernement et la métaphore du terme en tant que modèle pour limite de l'expansion du sens. **L'organe langue est le modèle du système de communication. Le terme est le modèle pour la limite du sens. Ces deux notions abstraites deviennent accessibles aux sens par métaphore. Pour reprendre la terminologie arabe, elles sont des mathal pour le système de communication et pour le sens.** En arabe, *ḥad* signifie frontière et par métaphore définition.

Ce mécanisme n'est pas propre à la tradition arabe. Le préjugé de l'antériorité de l'expression ne se contente pas d'orienter les définitions : il sélectionne les mots qui survivent. Les termes qui résistent à sa logique tombent progressivement en désuétude, non par usure naturelle, mais parce que le cadre conceptuel dominant n'a plus besoin d'eux. C'est ainsi que *mathal* a cédé la place à *majâz*, comme* précepteur* a cédé la place à *enseignant* : non pas parce que le nouveau mot était meilleur, mais parce qu'il allait dans le sens du courant.

Cette approche qui privilégie la compréhension et qui voit dans la langue une métaphore et non une métonymie permet de repenser les notions centrales de la linguistique. La langue n'est pas seulement un système social ou phonique, mais un instrument de discernement et d'organisation du sens. La linguistique du signifié n'est pas une simple extension du sens : elle constitue l'essence même de l'étude linguistique, car la langue implique déjà le sens. En adoptant la métaphore de la langue, la linguistique se libère du préjugé de l'expression pour fonder une science du sens.

5.4. Vers une linguistique clinique

En adoptant la métaphore de la langue comme discernement, la linguistique se rapproche d'une démarche quasi clinique. Son objet n'est plus seulement un système de signes à décrire, mais un ensemble de discours à diagnostiquer pour y déceler les mauvais termes qui entravent la compréhension. La méthode du rappel des bons termes devient alors une thérapeutique du langage : il s'agit de réactiver les bons termes pour restaurer un ordre sémantique plus juste. Cette perspective relie l'analyse linguistique à des questions éthiques et sociales contemporaines, sans tomber dans le relativisme, en s'appuyant sur les ressources internes de la langue elle-même.

6. Le bon terme

6.1. La distinction signe / terme, et la définition de la langue

Le signe et le terme ne doivent pas être confondus. Le mot donne l'impression d'exister seul, de flotter librement dans l'usage, sans attache ni direction. Le terme, au contraire, désigne un aboutissement : il est le point final d'une opération de compréhension. Comme le rappelle Fontanier : « Les mots, considérés relativement à leur signification objective, prennent le nom de termes » (Fontanier, 1977 : 57). Dans le cadre d'une linguistique de la compréhension, le bon terme marque le point d'aboutissement d'un parcours interprétatif réussi.

6.2. Les bons termes : définition en miroir du signe saussurien

Pour saisir la nature des bons termes, il convient de les définir en regard des propriétés que Saussure attribue au signe. Selon le *Cours de linguistique générale*, le signe linguistique est négatif, relatif et oppositif : il ne tient sa valeur que de ce qu'il n'est pas, par différence avec les autres signes du système. Le bon terme est l'exact inverse de ces trois propriétés : il est **positif**, **absolu** et **appel**. **Positif**, parce qu'il désigne quelque chose par lui-même, sans avoir besoin de son contraire pour signifier. Positif signifie étymologiquement ce qui est *posé* (du latin *positus*, participe de *ponere* = placer, poser). Le négatif est ce qui n'est pas ce qui est posé. Pour cette raison, le négatif ne peut pas être un bon terme. Il ne peut définir parce qu'il renvoie au positif. Tous les mots négatifs ont cette propriété. **Absolu** au sens de *absolutus*, délié de toute dépendance extérieure, parce qu'il ne dépend pas d'une relation

d'opposition pour exister : sa valeur est intrinsèque, non relative. **Appel**, parce qu'il ne se contente pas de renvoyer à d'autres signes dans un réseau de différences, il convoque une réalité, il l'appelle à se manifester.

Cette notion d'appel entraîne une conséquence décisive pour la définition de la vérité. Dans la conception classique héritée d'Aristote, la vérité est l'adéquation du discours à la réalité : c'est l'énoncé qui doit correspondre à la chose. Dans une linguistique de la compréhension, cette direction est inversée. Si le bon terme est un appel, c'est la réalité qui doit répondre au terme, et non l'inverse. La vérité n'est pas la conformité du mot à la chose, mais la conformité de la chose au mot c'est-à-dire la réponse de ce qui est appelé à l'appel qui lui est adressé. *Correspondre*, c'est répondre ensemble (*cor-respondere*) ; *convenir*, c'est venir ensemble (*con-venire*). Dans les deux cas, c'est la réalité qui se met en mouvement vers le terme, qui vient et qui répond. Le terme est premier ; la réalité est ce qui convient à l'appel. Cette inversion éclaire rétrospectivement la notion de tenir sa parole développée plus haut. Tenir sa parole, c'est lancer un appel auquel la réalité future devra répondre et venir. La promesse est un bon terme en acte : elle appelle un état du monde qui n'existe pas encore, mais qui doit advenir pour que la parole soit tenue.

6.3. L'ordre clos et les appels indéfinis

Les bons termes ne constituent pas une collection isolée, mais s'inscrivent dans un **ordre**, c'est-à-dire dans un ensemble de relations qui les lient les uns aux autres. Chaque terme tire sa justesse non pas de son opposition aux autres termes, mais de sa *convenance* à ce qu'il désigne et de sa capacité à appeler d'autres bons termes. Le lexique ne doit ainsi pas être compris comme un simple inventaire, mais comme l'expression d'un ordre. Cet ordre est structuré selon une loi qui ne procède ni d'une décision individuelle ni d'un usage collectif, mais qui se manifeste dans la convenance des termes. L'ordre des bons termes est défini : la liste en est **close**. Cette clôture n'est pas une limite arbitraire ; elle est la condition même de la détermination. Une liste ouverte produirait des termes indéterminés, et des termes indéterminés ne constituent pas un ordre, ils ne font que reconduire l'indétermination du discours. C'est précisément parce que la liste est close que chaque terme peut être ce qu'il est, sans dépendre de ce qui viendrait s'y ajouter.

À l'intérieur de cet ordre clos, les appels sont en revanche indéfinis. Un bon terme peut en appeler un autre, qui en appelle un autre encore, non pas parce que son sens se transforme, mais parce qu'il prend une nouvelle acception. Le sens reste le même ; c'est son rayonnement qui s'étend. *Avion* est un oiseau : les êtres humains ont nommé la machine volante depuis le bon terme qui désigne l'être ailé, parce que ce terme appelait cette réalité nouvelle et qu'elle lui répondait. *Satellite* est une étoile : l'objet que nous plaçons en orbite pour nous guider depuis le ciel reçoit le nom de ce qui guidait les Anciens. L'ordre est clos ; le sens est vivant.

6.4.Distinction, non opposition

L'ordre sémantique repose sur une distinction fondamentale : celle du bon terme et du mauvais terme. Cette distinction n'est pas une opposition. L'opposition est symétrique, réversible, indifférenciée : deux termes s'y définissent l'un par l'autre, comme le signe saussurien ne tient sa valeur que de ce qu'il n'est pas. La distinction, elle, est asymétrique. Elle ne met pas en présence deux termes équivalents : elle pose un terme positif, absolu, appel, et un terme privatif, dévié, dérivé. Le mauvais terme pointe vers le bon terme, sans que l'inverse

soit vrai. Restaurer cette hiérarchie, ce n'est pas introduire un jugement arbitraire dans la langue : c'est retrouver la structure même de l'intelligibilité.

6.5.L'autonomie de l'ordre des bons termes

L'ordre des bons termes ne se définit par rien d'autre que par lui-même. Il fonctionne avec ses propres mots. Cette autonomie n'est pas un enfermement ; elle est la condition même de sa liberté et de sa souveraineté. Un système qui emprunte ses critères à l'extérieur, qui tire sa légitimité d'une opposition ou d'un usage, est par nature hétéronome : il dépend de ce qu'il n'est pas. L'ordre des bons termes, au contraire, se suffit. Il est ce qu'il est par lui-même. Cette circularité vertueuse, loin d'être un défaut méthodologique, est la marque d'un ordre qui n'a besoin d'aucune instance extérieure pour être ce qu'il est. C'est pourquoi la linguistique de la compréhension n'a pas à se justifier devant l'usage : elle parle depuis l'ordre, elle ne décrit pas un objet qui lui serait extérieur.

6.6.Les bons termes comme points de stabilisation

Les bons termes ne sont pas définis par une valeur morale, mais par leur fonction : ils constituent des points de stabilisation du sens. Ils ne renvoient pas à leur contraire, ne dépendent pas d'une négation, et permettent une détermination non relative. Ils « mettent un terme » au processus indéfini de renvoi d'un signe à un autre.

La sémiotique de Peirce, telle que Ricœur la mobilise dans *La métaphore vive*, pose que « le sens d'un signe est un autre signe par lequel il peut être traduit » (Ricœur, 1975 : 229), ce qui implique une sémiose potentiellement infinie : tout signe renvoie à un interprétant, qui est lui-même un signe appelant un nouvel interprétant, sans point d'arrêt garanti. La linguistique de la compréhension que nous proposons accepte le principe de la substitution (rappel), mais y introduit une asymétrie irréversible : tout signe peut être rappelé vers un bon terme, mais un bon terme ne peut se substituer qu'à un bon terme. Les bons termes fonctionnent comme des points fixes du système sémantique : ils imposent un arrêt à la dispersion du sens, non par convention arbitraire, mais par leur capacité intrinsèque à appeler une réalité qui leur répond.

7. La compréhension comme définition

7.1. La compréhension comme opération de définition

La compréhension implique une opération de définition et de détermination. Comprendre un objet ne consiste pas simplement à en produire une description, mais à en fixer le sens à l'aide de termes appropriés. Or, toute définition se formule nécessairement au moyen de mots. Définir revient ainsi à donner un ou plusieurs termes pour expliciter ce que l'on cherche à déterminer. Cette opération, en apparence triviale, engage en réalité une exigence décisive : elle ne peut être conduite de manière rigoureuse qu'à condition de recourir à des termes adéquats. En effet, la relation définitoire n'est pas arbitraire. Lorsque l'on demande, par exemple, ce qu'est une erreur, la réponse spontanée consiste à dire qu'il s'agit d'une faute. Un terme est ainsi mobilisé pour en éclairer un autre. Mais cette substitution n'est possible que parce qu'elle repose sur une proximité de sens reconnue. Tous les mots ne sont donc pas interchangeables : certains permettent de déterminer, d'autres non.

Il en résulte que la compréhension, en tant qu'opération scientifique, dépend de la sélection des termes employés. Comprendre ne consiste pas à multiplier les formulations, mais à identifier les termes qui permettent de fixer correctement le sens. Autrement dit, la

compréhension ne peut s'effectuer qu'à partir de ce que l'on peut appeler des *bons termes*, c'est-à-dire des termes capables d'assurer une détermination adéquate de l'objet considéré. Comme le formule une maxime arabe rapportée par Abû Hayyân al-Tawḥîdî : « le meilleur discours est celui qui n'a pas besoin d'un autre discours » (Abû Hayyân al-Tawḥîdî, 2005 : 253). Le meilleur discours pour une linguistique de la compréhension est le discours des bons termes.

7.2. Le principe de reformulation

L'opération proposée consiste à rapporter le vocabulaire du discours à un autre système de termes, élaboré du point de vue de la compréhension. Il ne s'agit pas de substituer un lexique à un autre dans l'usage, mais de traduire les termes du discours dans un cadre qui en explicite la portée sémantique. Cette traduction ne modifie pas le discours lui-même ; elle en constitue une lecture. On peut ainsi distinguer deux niveaux. Au premier niveau, le discours se déploie selon sa logique propre, mettant en circulation des mots et produisant des énoncés sans nécessairement expliciter les opérations de sens qu'il mobilise. Au second niveau, celui de la compréhension, ces mêmes termes peuvent être repris et reformulés de manière à faire apparaître les conditions de leur intelligibilité.

Il convient de distinguer nettement ces deux niveaux que la linguistique ordinaire confond le plus souvent en subordonnant la compréhension à l'expression. Le premier, celui de l'expression, a pour objet l'usage effectif, ce qui est dit, la parole prise dans sa matérialité. Le second est celui de la compréhension : il a pour objet les conditions d'intelligibilité du discours, ce qu'il faut entendre pour que ce qui est dit fasse sens. La linguistique de l'expression décrit, classifie, systématise les énoncés. La linguistique de la compréhension, quant à elle, ne prescrit rien à l'usage. Elle ne dit pas : « il faut dire ceci plutôt que cela ». Elle dit : « voici ce qu'il faut comprendre ».

7.3. La distinction ontologique / logique

La distinction entre le niveau ontologique et le niveau logique permet de lever une difficulté apparente dans l'analyse du langage. Du point de vue ontologique, c'est le désordre qui se donne d'abord à l'expérience : le locuteur rencontre des usages dispersés, des termes ambigus, des significations instables. Le désordre constitue ainsi le phénomène premier, celui qui se manifeste immédiatement dans le discours. Cependant, du point de vue logique, l'ordre est premier, car le désordre ne peut être pensé qu'en référence à lui : dire qu'il y a désordre, c'est déjà supposer un ordre dont il s'écarte. Le désordre n'a pas de consistance propre ; il est une privation, une altération ou une dispersion de l'ordre. Cette antériorité logique de l'ordre fonde la possibilité même du rappel : si le désordre est donné, c'est parce qu'un ordre le rend intelligible, et c'est cet ordre que la compréhension vise à retrouver (expliciter). Ainsi, la linguistique de la compréhension ne nie pas le désordre du langage, mais elle le rapporte à ce qui le rend pensable, à savoir un ordre sémantique qui, bien que non immédiatement manifeste, est impliqué dans toute expérience du sens. Le mot *inquiétude* en offre une illustration immédiate : c'est lui qui se donne d'abord dans l'expérience et dans l'usage. Pourtant, la *quiétude*, bien que non manifeste, est logiquement première, car l'inquiétude n'est pensable que comme sa privation. L'ordre est dans le mot, recouvert par l'usage, mais jamais aboli.

7.4. L'ordre lisible dans le désordre

La langue offre elle-même la démonstration de ce principe. Dans le mot *désordre*, on peut lire le mot *ordre* : le préfixe négatif ne fait que signaler une déviation par rapport à ce qui le rend pensable. De la même manière, tout mauvais terme, en tant que terme négatif ou dévié, pointe vers le bon terme dont il s'écarte, même si ce dernier n'est pas actualisé dans la conscience du locuteur. Le mauvais terme est ainsi une flèche inversée : il indique, malgré lui, la direction du sens juste.

7.5. L'ordre n'est pas décrété

L'ordre sémantique n'est pas le produit d'une décision individuelle ou collective. De la même façon que l'impératif n'existe dans aucune langue à la première personne du singulier car il est absurde de se donner un ordre à soi-même, personne ne peut décréter l'ordre du sens. Ni une personne, ni un groupe. Lorsqu'un individu ou une instance prétend imposer un ordre sémantique au reste de la communauté, il ne s'agit plus d'un rappel mais d'une manipulation : une volonté particulière se déguise en ordre universel. L'ordre sémantique ne se décrète pas ; il se retrouve. Il est donné, non fabriqué. Il préexiste au locuteur comme la réalité préexiste à celui qui la nomme. La tâche du linguiste de la compréhension n'est pas de créer des termes nouveaux, mais de rappeler ceux qui sont déjà là, enfouis sous les sédiments de l'usage.

7.6. Usage, contrainte et compréhension

L'existence de ces structures signifie que les usages s'inscrivent dans un cadre déjà structuré, qui oriente les possibilités d'interprétation. Le locuteur est toujours, dans une certaine mesure, pris dans une structure qu'il n'a pas lui-même constituée. Un exemple frappant est celui du terme *sujet*, qui désigne une personne soumise à une autorité (« sujet de Sa Majesté »). Étymologiquement, *sujet* vient du latin *subiectus* (placé dessous) : son usage perpétue une logique de domination. À l'inverse, le terme *souverain* (du latin *superanus*, qui est au-dessus) désigne une personne ou un groupe autonome, capable de se gouverner lui-même. Là où *sujet* naturalise la soumission, *souverain* appelle à l'émancipation. On est sujet dans l'usage et souverain dans la compréhension.

La théorie grammaticale des cas illustre ce point. Le mot *cas*, traduction du grec *ptosis* (chute, décadence), renvoie à l'idée d'une variation par rapport à une forme de base. Cette structuration conceptuelle, héritée du cadre philosophique aristotélicien, a laissé des traces dans la manière dont la langue elle-même a été pensée. Les mots ne sont donc pas des unités neutres : ils sont porteurs de cadres de pensée qui continuent d'informer, à un niveau latent, les possibilités d'interprétation.

8. La définition comme rappel

La compréhension ne consiste pas seulement à suivre les usages, mais à opérer un retour vers des formes de détermination plus stables. Cette opération peut être appelée *rappel*. Le rappel vise à réactiver une orientation déjà inscrite dans les mots, mais obscurcie par leur dispersion. Comprendre, ce n'est pas ajouter du sens, mais retrouver une direction du sens. Si le rappel est possible, c'est parce que les termes justes ne sont pas à inventer mais à retrouver. Ils préexistent dans la langue comme des potentialités sémantiques que l'histoire des usages a pu obscurcir sans jamais les abolir. Le travail du linguiste n'est pas celui d'un créateur ou d'une créatrice de mots, mais celui d'un archéologue ou d'une archéologue du sens : il exhume ce qui est déjà là, enfoui sous les sédiments de l'usage. Ainsi comprise, l'analyse linguistique

n'est ni une description neutre ni une prescription normative, mais une herméneutique critique.

8.1. Non-arbitrarité orientée du langage

Le langage ne peut être tenu pour arbitraire au sens fort. Si les usages varient et se transforment, ils ne constituent pas pour autant l'unique principe de détermination du sens. Les mots conservent une structure d'orientation qui excède leurs emplois contingents. Cette orientation s'inscrit dans l'histoire des mots et dans leur formation. Elle constitue ce que l'on peut appeler leur dimension étymologique entendue non comme un savoir savant, mais comme une mémoire structurante du sens.

8.2. L'étymologie comme mémoire du sens : deux régimes

L'étymologie ne doit pas être réduite à une donnée historique extérieure à la langue actuelle. Elle désigne la persistance d'une orientation originaire du sens, susceptible d'être masquée par l'usage sans être pour autant abolie. L'étymologie fonctionne comme une mémoire du sens dans la langue, même lorsque celle-ci n'est plus explicitement consciente. Mais cette mémoire peut connaître deux régimes opposés, selon que les termes restent dans l'ordre ou s'en écartent.

Le premier régime est celui du *recouvrement ou du détournement*. Un premier exemple illustre ce point : la racine *di* en français. Il n'est pas besoin d'être latiniste pour savoir que cette racine signifie le jour en latin. Le locuteur français en connaît la valeur de façon indirecte, comme l'atteste la série des jours de la semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi), où *di* désigne le jour d'un astre. Le contraste entre *mi-nuit* et *midi* confirme que *di* signifie le jour par opposition à la nuit : cette valeur que l'usage semble avoir escamotée est en réalité toujours présente. Un second exemple est celui du mot *travail*, dont l'étymologie renvoie au latin *tripalium*, instrument de torture. Même si les locuteurs ne connaissent pas cette étymologie, son lien avec la contrainte influence inconsciemment la perception du travail. Il suffit de penser au mot *vacances* (du latin *vacans*, libre) : le travail s'y révèle comme le contraire de la liberté. Cette valeur négative est ce que l'on pourrait appeler une malédiction, un mal-dire. Au lieu d'utiliser le bon terme, on se maudit soi-même en qualifiant cette activité de cette façon.

Un troisième exemple permet d'aller plus loin : celui du mot *chimère*. Issu du grec *khimaira*, qui signifie simplement *chèvre*, ce terme désignait à l'origine un animal bien réel. C'est lorsqu'on a cessé d'entendre cette réalité dans le mot lorsque le lien entre *chimère* et *chèvre* s'est rompu dans la conscience des locuteurs que le mot est devenu disponible pour appeler autre chose : une créature imaginaire, composite et impossible. La chimère au sens mythologique n'existe pas parce que le terme qui l'appelle est un faux appel. Aucune réalité ne peut venir y répondre, parce que le terme a été coupé de la réalité qui lui correspondait originairement. L'étymologie devient alors non seulement une mémoire du sens, mais une protection contre la fabrication des chimères : retrouver *chèvre* dans *chimère*, c'est résister à l'appel trompeur.

Le second régime est celui de l'*appel vivant*. Ici, le bon terme ne se détourne pas de sa réalité originaire : il l'étend. *Avion* est un oiseau ; *satellite* est une étoile. Les êtres humains ont nommé ces réalités nouvelles depuis les bons termes qui désignaient ce qui leur ressemblait et leur répondait. Le sens d'*oiseau* n'a pas changé ; celui d'*étoile* non plus. Ils ont simplement

trouvé, dans des réalités nouvelles, de nouvelles occasions de se manifester. C'est ainsi que les bons termes traversent le temps sans se perdre. L'ordre est clos ; le sens est vivant.

8.3. Usage comme dispersion et recouvrement

L'usage linguistique introduit une variabilité et une indétermination du sens. Les mots circulent dans des contextes multiples, se chargent d'emplois divers et peuvent s'éloigner de leur orientation originaire. Ce processus peut être décrit comme une dispersion du sens. Cette dispersion n'est cependant pas un pur désordre : elle constitue plutôt un recouvrement, l'orientation du sens n'est pas supprimée, mais rendue moins immédiatement accessible.

8.4. Rappeler, non converser

Le mot *converser* est aujourd'hui très en usage. Il évoque un échange, un dialogue, une circulation de la parole. Mais du point de vue de la compréhension, ce terme est trompeur. Car la conversation suppose que l'on s'accorde d'abord sur ce dont on parle et cet accord n'est pas lui-même le fruit de la conversation. Avant de pouvoir converser, il faut s'entendre. L'opération véritable n'est donc pas la conversation, mais le *rappel*. Rappeler, c'est réactiver les bons termes que la langue tient en réserve, c'est retrouver l'ordre sémantique qui préexiste à l'usage et qui le rend intelligible. Ainsi, le mot *enseignant*, qui relève du vocabulaire de l'expression, peut être compris, du point de vue de la compréhension, à partir de la notion de *précepteur* entendu comme celui qui saisit et rend possible la saisie du sens. Cette reformulation ne vise pas à corriger l'usage, mais à en proposer une interprétation.

9. Le rappel des termes : exemples et méthode

Dans une linguistique de la compréhension, la relation entre discours et langue se redéfinit : il s'agit de comprendre le discours en le ramenant à la langue, c'est-à-dire en rappelant les termes appropriés — ceux qui existent déjà, mais ont été oubliés ou détournés par l'usage. Le rappel n'est pas une invention de néologismes, mais une réactivation des bons termes disponibles dans la langue.

Prenons le mot *vertu*. Issu du latin *virtus*, la qualité du *vir*, l'homme mâle, ce terme est devenu un mauvais terme : il exclut les femmes et impose une norme masculine. Cette exclusion se retrouve même dans des outils comme l'analyse componentielle, où la femme est définie par l'absence du trait [+homme]. Le terme *vertu* impose ainsi une négation de soi aux femmes. Pour corriger ce désordre, il ne faut pas inventer un nouveau mot, mais rappeler le bon terme déjà disponible : *courage*. Issu du latin *cor* (le cœur), ce terme est un bon terme car il est positif, il exprime une qualité morale sans exclusion et universel, il est partageable (*courageux / courageuse*), contrairement à *vertu*, genré et restrictif. Ancré dans un organe universel, il évite l'abstraction et les biais du mauvais terme.

9.1. Comment reconnaître un mauvais terme ?

La question de la reconnaissance des mauvais termes est décisive pour la linguistique de la compréhension. Elle appelle une réponse qui peut sembler paradoxale : ce n'est pas une instance extérieure qui décide qu'un terme est mauvais ni un individu, ni un usage collectif, ni une autorité académique. C'est **le bon terme lui-même** qui révèle le mauvais. Cette réponse est logiquement nécessaire. Le mauvais terme est structurellement second : comme le désordre présuppose l'ordre, comme l'inquiétude présuppose la quiétude, le mauvais terme présuppose le bon terme dont il s'écarte. Il se définit par sa relation, sa négation et son opposition au bon terme. En ce sens, la question *« qui décide qu'un terme est mauvais ? »* est

mal posée : personne ne décide — on constate. Le rappel est précisément cette opération de constat : rapporter le mauvais terme au bon terme dont il est la déviation, et rendre visible l'écart.

9.2. La chose et la grâce

Le mot *chose* est issu du latin *causa*, la cause, l'accusation. En désignant les objets du monde comme des *choses*, nous adoptons inconsciemment le point de vue de l'accusation : le monde devient un tribunal, et les objets qui nous entourent, des charges. La réification au sens littéral de *chosification* est une généralisation de ce mal-dire. Or les objets du monde peuvent être envisagés depuis un point de vue opposé : non comme des accusations, mais comme des *grâces*, ce qui est donné, reçu, accueilli avec gratitude. Vivre dans le monde de la grâce et de la gratitude est radicalement différent de vivre dans le monde de l'accusation. Le bon terme ne change pas les objets ; il change le rapport que l'être humain entretient avec eux.

9.3. Le foyer et le domicile

Le mot *foyer* vient de *feu*. En appelant le domicile un *foyer*, on l'oriente inconsciemment vers l'idée de destruction et de consumation, le feu brûle, il ne protège pas. Or le domicile doit être un havre de paix, un lieu de stabilité et d'abri. Le bon terme, *domicile*, *demeure*, *havre*, exprime cette idée de protection et de repos que le mot *foyer*, malgré son usage affectif, oriente négativement. Ce n'est pas l'idée du lieu intime qui est en cause ; c'est son expression qui la trahit.

9.4. Consommer et se restaurer

Le mot *consommer* vient du latin *consummare*, détruire, brûler entièrement. En disant que l'être humain *consomme* de la nourriture, on adopte le point de vue des aliments qui sont détruits non celui de l'être humain qui, lui, *se restaure* : il remplace l'énergie dépensée, il se reconstitue, il se remet en état. Le mauvais terme efface le sujet humain au profit de l'objet détruit. Une écologie fondée sur l'idée de *consommation* des ressources naturelles reste prisonnière du point de vue destructeur. Une écologie fondée sur le bon terme serait une *restauration* de la nature, ce qui change radicalement l'orientation de l'action et la responsabilité de l'être humain envers le monde qui lui a été donné.

9.5. Encercler, comprendre, habiter

Le mot *comprendre* vient du latin *comprehendere*, saisir, embrasser, entourer. Comprendre, c'est littéralement encercler : tracer autour d'une réalité une limite qui la délimite et la rend intelligible. Ce que l'on appelle péjorativement une *définition circulaire*, comme si la circularité était un défaut logique, est en réalité la structure même de la compréhension. *J'ai du mal à le cerner* est équivalent à *j'ai du mal à le comprendre* : cerner, c'est comprendre, et comprendre, c'est cerner. Cette idée d'encerclement n'est pas négative : elle est constitutive de toute habitation du monde. Il est inconcevable pour un être humain de construire un domicile qui ne soit pas un domaine délimité, clos de toutes parts par une muraille réelle ou fictive qui en définit la surface et en garantit la protection. En arabe, *ahâta*, qui signifie *entourer*, a donné *hâit*, qui signifie *mur* : le mur est l'acte même d'entourer, rendu visible et permanent. Le domicile n'est habitable que parce qu'il est encerclé, délimité, défini, compris.

C'est pourquoi la *définition circulaire*, loin d'être une faiblesse de la pensée, en est une condition à condition de l'entendre au sens d'une définition qui fait le tour de l'objet défini. L'ordre des bons termes est lui-même un encerclement : une liste close qui délimite le

domaine de la compréhension et le rend habitable. Comprendre, c'est habiter et habiter, c'est toujours vivre à l'intérieur d'un cercle que l'on a tracé et que l'on reconnaît comme sien.

9.6. Le vocabulaire fondamental de l'identité humaine

Les bons termes ne sont pas de simples unités lexicales parmi d'autres. Ils constituent le vocabulaire fondamental de l'identité humaine. Ils créent une base commune à tous les êtres humains, présente dans toutes les langues, et offrent à ceux qui s'y reconnaissent une identité partagée. Cette universalité n'est pas pédagogique, mais philosophique : les bons termes sont au fondement de l'humain. Ils sont les dénominateurs communs des êtres humains, quelles que soient leur couleur, leur ethnie ou leur époque. Par eux, nous demeurons en lien avec les êtres humains du passé et avec ceux qui viendront. Dans ces filiations sémantiques, ce n'est pas la différence qui est première, mais l'identité profonde des gestes humains à travers les âges. Dans une linguistique de la compréhension, les bons termes ne visent donc pas à effacer les différences culturelles ni à imposer une uniformité. Ils établissent au contraire un socle partagé qui permet à chaque individu et à chaque culture de se distinguer *positivement*.
Être *en bon terme* avec l'autre, c'est pouvoir se *distinguer* sans se diviser, c'est pouvoir être autre sans être ennemi.

10. Conclusion : vérité, éthique et responsabilité

10.1. Rappel du parcours

Notre réflexion a suivi un cheminement rigoureux. Partis du constat paradoxal formulé par Abû Hayyân, la difficulté de parler du langage, nous avons identifié son origine dans la familiarité même de cet objet, qui le rend transparent à ses utilisateurs. Cette transparence a engendré des présupposés et des préjugés durablement inscrits dans le vocabulaire de la linguistique. L'analyse de ces présupposés a révélé un biais fondamental : l'antériorité accordée à l'expression sur la compréhension. Ce biais s'incarne dans des termes, apparemment anodins, *communication*, *interlocuteur*, *enseignant*, *signe,* qui orientent silencieusement la théorie linguistique vers l'étude des formes au détriment du sens. Même Saussure, pourtant conscient du problème, n'a pu échapper à cette contrainte terminologique.

Nous avons alors proposé une refondation : envisager la langue non plus comme un système de signes voué à l'expression, mais comme un ordre des bons termes, un instrument de discernement. Cette perspective a permis de reconsidérer la distinction saussurienne entre langue et parole, en montrant qu'elle procédait du même biais expressif. Cette refondation nous a conduits à une théorie de la compréhension comme opération de définition et de détermination : comprendre, c'est fixer le sens à l'aide de termes appropriés. D'où la nécessité d'une méthode, le principe de reformulation, qui permet de traduire le discours ordinaire dans le vocabulaire de la compréhension. Cette méthode s'incarne dans le rappel : réactiver les bons termes que la langue tient déjà en réserve, présents comme l'ordre dans le désordre.

10.2. La dimension éthique du rappel

Ce parcours n'a pas seulement une portée théorique : il engage une dimension éthique fondamentale. Dès lors que la langue est un instrument de discernement, et que discerner c'est juger, toute prise de parole est un acte engageant la responsabilité du locuteur. Parler, c'est toujours, d'une certaine manière, prononcer un verdict sur le monde, sur autrui, sur soi-même. Si le langage est jugement, alors la vérité n'est pas un luxe mais une nécessité. Non pas une vérité absolue et inaccessible, mais une vérité relative à l'adéquation des termes : dire vrai,

c'est utiliser les termes qui permettent de déterminer correctement le sens. L'usage négligent des mots n'est pas seulement une faute morale : c'est un désordre sémantique qui obscurcit la compréhension et fausse le jugement.

Dans cette perspective, chaque locuteur est responsable de sa compréhension et de son expression. Le linguiste, en particulier, porte une responsabilité spécifique : il ne peut se contenter de décrire les usages sans les évaluer. La neutralité descriptive reviendrait à entériner les désordres sémantiques. Le linguiste de la compréhension doit au contraire discerner, dans le discours, ce qui relève du bon sens et ce qui relève du mauvais sens, et rappeler, quand il le faut, les termes justes que l'usage a éclipsés.

10.3. Le coût d'un mauvais terme : sujet, élu, abdication

Pour prendre la pleine mesure de ce que signifie s'appeler *sujet*, il faut mettre ce terme en relation avec son contraire oublié : *élu*. En se désignant comme *sujet* c'est-à-dire comme *subiectus*, celui qui est dessous, l'être humain reconnaît lui-même, sans en avoir conscience, sa propre destitution. Or dans la tradition judéo-chrétienne, l'être humain a été élu précisément par l'apprentissage des mots : c'est en nommant les choses qu'il exerce sa fonction de discernement et accomplit sa vocation. S'il s'appelle *sujet*, c'est qu'il a renoncé, au moins dans le langage, à cette élection. Et ce renoncement mérite son nom exact : une **abdication**. Car *abdiquer* vient du latin *abdicare*, *ab* (loin de) et *dicare* (consacrer, proclamer, dire). Abdiquer, c'est littéralement se défaire de sa parole, rompre la dédicace qui liait l'être humain au langage. La métaphore adamique éclaire ainsi ce que coûte un mauvais terme : non seulement une erreur de désignation, mais une abdication ontologique, un acte par lequel l'être humain se dessaisit de ce qu'il avait reçu.

10.4. Le choix fondamental

Au terme de ce parcours, une alternative se dessine : simple, concrète, et décisive. Il faut choisir entre l'expression et la compréhension. Entre un foyer et un domicile. Le langage de l'expression est une maison ouverte sur l'extérieur. Elle n'a pas de murs. Le feu y brûle, mais il ne protège pas : il consume. On y parle beaucoup, mais on ne s'y entend pas car s'entendre exige un espace délimité, un domaine dans lequel les mots ont une place fixe et reconnue.

Le langage de la compréhension est un domicile. Un domaine délimité, défini, sécurisant. Élire domicile dans sa langue, du latin *eligere*, choisir et distinguer, c'est choisir les bons termes comme demeure, c'est reconnaître dans l'ordre sémantique un espace que l'on habite et dont on est responsable. Les murs de ce domicile ne sont pas des prisons : ce sont les bons termes eux-mêmes, qui délimitent le sens et le rendent habitable. C'est en ce sens que la formule de Heidegger, *« le langage est la maison de l'être »*, trouve sa condition d'application. Cette maison n'est habitable qu'à condition que le langage dont il est question soit le langage de la compréhension, le langage des bons termes. Sans cette condition, la métaphore est belle mais vide : une maison sans murs n'est pas une maison. L'être humain souverain est celui qui fait du langage son domicile en y rappelant les bons termes : non pas pour imposer un ordre, mais pour retrouver, dans les mots, la réalité qui leur répond.

10.5. Le conflit comme désordre sémantique

L'être humain moderne est souvent *en mauvais termes* avec lui-même et avec les autres. Cette expression n'est pas une simple métaphore : elle désigne une réalité sémantique

profonde. Être *en mauvais termes avec soi-même*, c'est ne pas comprendre ce que l'on dit quand on parle, c'est utiliser des mots qui ne sont pas les siens, qui n'appellent aucune réalité qui leur réponde. Être *en mauvais termes avec les autres*, c'est ne pouvoir s'entendre parce que l'on parle depuis des mots qui s'opposent au lieu de se rencontrer. Dans ces conditions, le conflit n'est pas d'abord un désaccord sur des idées ou des intérêts : il est un désordre sémantique. On ne s'entend pas parce qu'on n'*entend* pas. À l'inverse, s'entendre avec soi-même et avec les autres c'est retrouver les bons termes. C'est habiter sa langue au lieu d'en être habité. La linguistique de la compréhension n'est donc pas une discipline parmi d'autres : elle donne les conditions de possibilité de toute entente véritable.

10.6. La linguistique comme science morale

Cette responsabilité confère à la linguistique un statut particulier parmi les sciences humaines. Elle n'est pas une science exacte qui décrirait des faits bruts indépendants de l'observateur ou de l'observatrice. Elle n'est pas non plus une science normative qui imposerait de l'extérieur des règles arbitraires. Elle est une science morale, au sens où elle a pour objet des phénomènes, les mots, les discours, qui sont déjà porteurs de valeurs, de jugements, de normes implicites. Mais science morale ne signifie pas science subjective. La distinction entre bon terme et mauvais terme s'appuie sur des critères objectifs : l'étymologie, qui garde la mémoire des significations originaires ; l'analyse componentielle, qui permet de tester la cohérence des termes ; l'universalité, qui mesure la capacité d'un terme à s'appliquer sans exclusion ; la stabilité définitionnelle, qui évalue la résistance d'un terme à la circularité.

10.7. Ouvertures et perspectives

Ce travail ouvre plusieurs perspectives. Pour la linguistique générale, la refondation proposée invite à relire l'histoire de la discipline à nouveaux frais, en dialogue avec d'autres voies marginalisées, Guillaume, Benveniste, certaines sémantiques. Pour les sciences humaines, la méthode du rappel pourrait être étendue à d'autres disciplines, sociologie, psychologie, philosophie, pour y diagnostiquer les mauvais termes et réactiver les bons. Pour l'enseignement, une pédagogie de la compréhension remplacerait l'accumulation d'informations par l'apprentissage du discernement. Pour l'éthique du langage ordinaire, enfin, prendre conscience que les mots sont des lois que l'on applique et des jugements que l'on prononce, c'est devenir responsable de sa parole.

10.8. Mot de la fin

Nous étions partis d'une difficulté : comment parler du langage sans se laisser piéger par le langage ? Le parcours que nous avons suivi permet d'y répondre : en prenant conscience des présupposés inscrits dans les mots, en rappelant les termes justes que la langue tient en réserve, en faisant de la compréhension non pas un préalable vague mais une opération réglée de détermination.

Il reste que ce travail n'est jamais achevé. La langue est vivante, l'usage évolue, de nouveaux mauvais termes apparaissent, de bons termes s'effacent. La linguistique de la compréhension n'est pas une doctrine définitive : elle est une discipline de vigilance, une attention permanente au sens, une exigence renouvelée de vérité dans le langage. Car si les mots sont des lois, si les phrases sont des sentences, alors la rigueur terminologique n'est pas un luxe de spécialiste, elle est une condition de la justice. Et le linguiste ou la linguiste, en rappelant les bons termes, ne fait pas œuvre d'érudition : il rend possible, dans l'ordre du

langage, ce que nous cherchons tous dans l'ordre de la cité, un jugement équitable, une compréhension partagée, une parole vraie.

Un domicile, et non un foyer.

Références

Aristote. (2004). *Catégories. De l'interprétation* (trad. J. Tricot). Vrin. (Œuvre originale publiée ve siècle av. J.-C.)

Arrivé, M., Gadet, F., & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion.

Abû Hayyân al-Tawḥîdî. (2005). *al-Imtâʿ wa-l-muʾânasa* (éd. H. Kh. al-Taʿîmî). al-Maktaba al-ʿAṣriyya.

Dosse, F. (1991). *Histoire du structuralisme, t. I*. La Découverte.

Dumarsais, C. C. (1988). *Des tropes ou des différents sens*. Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1730.)

Fontanier, P. (1977). *Les Figures du discours*. Flammarion. (Œuvre originale publiée en 1827.)

Guillaume, G. (1958). *Leçons de linguistique*. PUL / Klincksieck.

Normand, C. (1978). Langue/parole : constitution et enjeu d'une opposition. *Langages*, 12(49), 66-90. (p. 67)

Rastier, F. (2005). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. In G. Williams (dir.), *La linguistique de corpus* (pp. 31–45). PUR.

Ricœur, P. (1975). *La métaphore vive*. Seuil.

Saussure, F. de. (1972). *Cours de linguistique générale* (éd. T. de Mauro). Payot. (Œuvre originale publiée en 1916.)

Saussure, F. de. (2002). *Écrits de linguistique générale*. Gallimard.

Verret, J.-P. (2014). *Je parle, donc je suis*. Éditions de Communication.

Wolff, F. (1997). *Dire le monde*. PUF.

Omar Loukili

Titulaire d'une licence de littérature arabe,

L'auteur a soutenu une thèse de doctorat en linguistique à l'université d'Aix-en-Provence, mention très honorable avec félicitations du jury. Agrégé d'arabe, major de promotion, il enseigne dans le secondaire.